



Présentation

Code interne : EMU8-ENGE2

Description

Reconnaissance de l'engagement étudiant dans la vie sociale, associative ou personnelle

Chaque élève-ingénieur peut faire une demande de validation des compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans l'exercice des activités suivantes :

activité bénévole au sein d'une association,

activité de promotion de l'école ou de l'établissement,

implication au service de l'école ou de l'établissement,

activité professionnelle,

activité militaire dans la réserve opérationnelle,

engagement de sapeur-pompier volontaire,

service civique,

volontariat dans les armées,

participation aux conseils de l'établissement et des écoles, d'autres établissements d'enseignement supérieur ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Un engagement étudiant est considéré de niveau très élevé lorsqu'un élève-ingénieur a des fonctions/missions comportant des responsabilités administratives, financières et/ou pénales dans l'exercice de ses activités. Un engagement très élevé doit également comprendre un aspect encadrement et animation.

Le module facultatif engagement étudiant donne lieu à une note sur 20 points entraînant un bonus maximum de 2 point/20 à la moyenne de l'UE (Langues et culture de l'ingénieur). La note obtenue à ce module ne peut pas diminuer la moyenne de l'UE (Langues et culture de l'ingénieur).

Pré-requis obligatoires

L'élève-ingénieur doit faire la demande de validation auprès du directeur de son département de rattachement. Il devra dans un premier temps rédiger un rapport de 5 à 10 pages détaillant les compétences acquises. Puis, lors d'une soutenance individuelle, il récapitulera et illustrera les compétences qu'il a acquises à travers son engagement étudiant.

Les compétences acquises doivent relever de celles attendues dans l'UE (Langues et culture de l'ingénieur) :

Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.

Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.

Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Projet	Soutenance			1		

Infos pratiques

Contacts

Rodolphe Turpault

✉ Rodolphe.Turpault@bordeaux-inp.fr